

## **UN MARAIS DE 13 HA CLASSE DANS LA PROPRIETE DU COMTE GERARD DE LIEDEKERKE A GASTUCHE (GREZ-DOICEAU) LE CHATEAU DE LAURENSART...**

Le Soir Mis en ligne le 8/08/1991 à 00:00  
par Eric Meuwissen

Un marais de 13 ha classé dans la propriété du comte Gérard de Liedekerke à Gastuche (Grez-Doiceau) Le château de Laurensart, l'une des perles du «Parc naturel de la Dyle»

C'est fait. C'est signé. Le ministre régional wallon Albert Liénard, chargé de l'Aménagement du territoire, vient de signer l'arrêté de classement du marais de Laurensart, à Grez-Doiceau. Un marais situé au sein de la vaste propriété privée du comte Gérard de Liedekerke. Une propriété dominée par le château de Laurensart.

### **LA PLUS GRANDE ROSELIÈRE DE LA VALLEÉ DE LA DYLE**

Ce marais, sis dans la vallée de la Dyle au nord-ouest de la voie de chemin de fer Wavre-Louvain, comprend, outre des prés humides, une roselière à phragmites. Il couvre une superficie de 13 ha inondée en permanence. Voilà qui conditionne la présence d'un certain nombre de plantes typiquement aquatiques et de nombreuses espèces d'animaux. Cet arrêté de classement vient clôturer les démarches entreprises, en accord avec le propriétaire, par les amis du «Parc naturel de la Dyle». Les amoureux de la nature ne s'étonneront pas de ce classement justifié autant par l'intérêt esthétique que scientifique: ce site fait, en effet, partie du périmètre du Parc naturel régional de la Dyle (12.000 ha) et au plan de secteur, il figure en zone forestière et en zone rurale d'intérêt paysager. Rappelons à cet égard que le bois de Laurensart renferme un grand nombre d'espèces rares et qu'il fait l'objet d'une protection spéciale de la part de la Région wallonne pour l'avifaune.

### **UNE PROPRIÉTÉ DE 200 HA**

À la veille de la grande guerre, le château de Laurensart appartenait encore à la baronne de Woelmont. Il passa ensuite par héritage au vicomte Louis de Spoelberch qui le transmit à son fils Thierry, dont la fille épousa l'actuel châtelain: le comte Gérard de Liedekerke (79 ans).

Le comte Gérard de Liedekerke, qui fut directeur de plusieurs sociétés anonymes, est père de cinq enfants. Il est propriétaire aujourd'hui du château et d'un beau domaine de plus de 200 ha. Un domaine qui s'est quelque peu rétréci au fil du temps et des successions puisqu'en 1963, il comptait encore plus de 300 ha à Grez-Doiceau. Et ce sans compter les terres à Huldenberg.

Gérard de Liedekerke y pratique encore de temps en temps la chasse aux canards. Ce qui ne va pas sans poser des problèmes aux promeneurs. Et de fait, un chemin public traverse toute la propriété jusqu'à Ottenbourg. On peut l'emprunter à pied ou à vélo. Mais pas en moto! Attention, il n'est public que sur 1 m 10 de large. Interdit donc de s'en écarter sous peine de violer la propriété privée du comte. Comprenez donc que les abords du marais ne sont donc pas publics. Mais comme toute règle a ses exceptions, le parc du château sera néanmoins ouvert au public, le 15 septembre prochain, dans le cadre de la «Journée du patrimoine». Mais pour voir le marais, il faudra attendre la «Journée de la nature» le samedi suivant.

## Quelques endroits remarquables de Gastuche

### Les châteaux de Laurensart

#### L'ancien château

Ce nom lui a été donné au début du 16<sup>ème</sup> siècle, alors que le propriétaire se nommait Laurent de Bioul. L'ancien château de Laurensart faisait déjà partie de la seigneurie médiévale de Sart. La dénomination actuelle remonterait au premier quart du XVI<sup>ème</sup> siècle. Le château fort est cerclé de douves, dans la plaine arrosée par le Thy, affluent de la Dyle. Le châtelet d'entrée à deux niveaux est composé de deux tourelles crénelées qui précèdent un pont en pierre à l'endroit de l'ancien pont-levis. L'état actuel résulte de transformations intervenues entre la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle et le début du XX<sup>ème</sup> siècle.

#### Le nouveau château



En 1907, les propriétaires, alors les Spoelberghs, édifièrent sur la colline un nouveau château néo-rococo sous la direction de l'architecte Flanneau.

On doit à l'architecte Van der Swaelmen l'ordonnance du parc et les remarquables grilles en fonte en bordure de la terrasse, de l'escalier du jardin et des longs chemins du parc lui-même. Aujourd'hui ce château est un domaine privé et donc interdit au public.

Sur le versant gauche de la vallée, se trouve le bois de Laurensart: un complexe caractéristique des chênaies brabançonnaises avec un sous-bois varié, notamment des stations d'*Allium ursinum*. Dans le Crakelbosch, dépendant du domaine de Laurensart, se trouve la station néolithique d'Ottenbourg et sa levée funéraire.

#### La drève de Laurensart



**N°5** Ferme qui date du XVII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècle dont le toit aigu peut faire penser à une époque plus reculée.